Guide Pratique

Les gestes verts

Clésence

Groupe ActionLogement

Le développement durable et le respect de l'environnement, chez Clésence ce ne sont pas que de belles formules... c'est avant tout du concret. Nos programmes de construction et de rénovation intègrent systématiquement une démarche de qualité environnementale, qui passe par l'utilisation de matériaux recyclables, une isolation renforcée contre les nuisances sonores, l'amélioration du confort des locataires été comme hiver, et bien sûr la maîtrise des charges.

Mais... c'est aussi à VOUS d'agir ! Pour vous aider à bien vivre dans votre logement tout en adoptant des « réflexes verts » et un comportement citoyen, vous trouverez dans ce livret des conseils, des astuces, des idées pour réduire le montant de vos factures tout en pensant aux générations futures.

Vous verrez, protéger l'environnement au quotidien ne demande pas forcément de gros efforts... et c'est toujours bon pour le porte-monnaie :-) !

ECONOMISER L'EAU...

Le saviez-vous ?

- Un lave-linge consomme en moyenne 60 litres d'eau à chaque lessive.
- Un lave-vaisselle, 15 litres (mais une vaisselle à la main : 75 litres).
- Une chasse d'eau, 3 à 6 litres.
- Un bain, 150 litres.
- Une douche, 70 litres.
- Un robinet qui fuit au goutte à goutte, 35.000 litres par an.

Les réflexes verts à adopter pour économiser l'eau :

1. Surveiller sa consommation d'eau en relevant le compteur chaque trimestre au minimum (**une chasse d'eau qui fuit peut coûter 1.000€ par an !**).
2. Pour se laver, préférer la douche au bain.
3. Ne pas laisser le robinet ouvert pendant qu'on se brosse les dents.
4. Utiliser astucieusement la double chasse des WC.
5. Ne pas laisser le robinet ouvert pendant qu'on lave la vaisselle à la main (utiliser le double bac ou une cuvette supplémentaire).
6. **Installer des mousseurs 6 l./mn sur les robinets (évier, lavabo...) permet d'économiser 30% d'eau.**

ECONOMISER L'ÉLECTRICITÉ...

Le saviez-vous ?

- Un réfrigérateur consomme en moyenne 33€ d'électricité par an (attention : 5 cm de givre dans le freezer ou le congélateur, c'est 50% de consommation en plus).
- Un lave-vaisselle (classe A), 25€.
- Un appareil de cuisson, 60€.
- Les veilles des appareils électriques (télévision, lecteur de DVD, ordinateur, imprimante, chaîne hifi...) représentent 10% de la consommation.

Les réflexes verts à adopter pour économiser l'électricité :

1 Pour des lessives économiques :

- adapter le programme du lave-linge lorsqu'il n'est pas plein (mode économique ou 1/2 charge),
- choisir une température de lavage à 30-40°C (c'est aussi efficace qu'à 60° et cela consomme moitié moins d'énergie).

2 Pour une vaisselle économique :

- remplir le lave-vaisselle au maximum de sa capacité avant de le faire fonctionner,
- éviter les programmes intensifs qui consomment en moyenne 40% d'énergie (et d'eau) en plus – privilégier les programmes économiques.

3 Pour un éclairage économique :

- éteindre la lumière dès que l'on quitte une pièce,
- éviter les halogènes, très gourmands en énergie,
- privilégier plusieurs éclairages à moyenne puissance plutôt qu'un seul à forte puissance,
- installer des ampoules basse consommation (elles durent 5 fois plus longtemps et chauffent moins),
- dépoussiérer régulièrement les ampoules et les abat-jours (30% de luminosité en plus !).

4 Pour une cuisine économique :

- choisir des appareils électroménagers moins consommateurs d'énergie (consulter les étiquettes énergétiques),
- dépoussiérer la grille d'aération du réfrigérateur au moins une fois par an ; et laisser 2 à 3 cm entre l'appareil et le mur,
- dégivrer régulièrement freezer et/ou congélateur,
- laisser refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur,
- placer un thermomètre dans le réfrigérateur et régler la température basse à 5°C (pas moins),
- toujours couvrir le récipient dans lequel on fait bouillir de l'eau (c'est plus rapide et plus économique),
- limiter l'utilisation du micro-ondes au réchauffage des plats (ou alors préférer la cuisson vapeur ou à l'étouffée sans eau),
- sur une plaque à induction (c'est plus cher à l'achat mais plus économique à l'utilisation), utiliser des casseroles, poêles et faitouts adaptés (diamètre légèrement supérieur à la plaque).

5 Pour des loisirs économiques :

- brancher tous les appareils vidéo (TV, lecteur DVD...) sur une seule multiprise à interrupteur permet de tous les éteindre en même temps,
- éteindre l'ordinateur même pour seulement 1 heure d'absence (le rallumer coûtera moins cher que le laisser en veille).

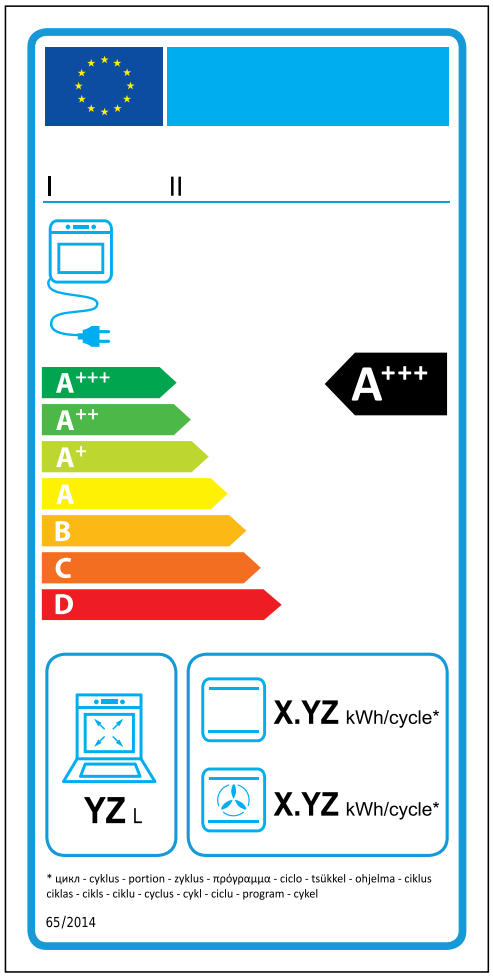

Etiquettes énergétiques, mode d'emploi

L'étiquette classe les appareils électroménagers de A à G selon leur niveau de consommation d'électricité : classe A pour les moins consommateurs à G pour les plus énergivores. Les appareils de classe A sont un peu plus chers à l'achat mais plus économiques à l'usage.

ECONOMISER LE CHAUFFAGE...

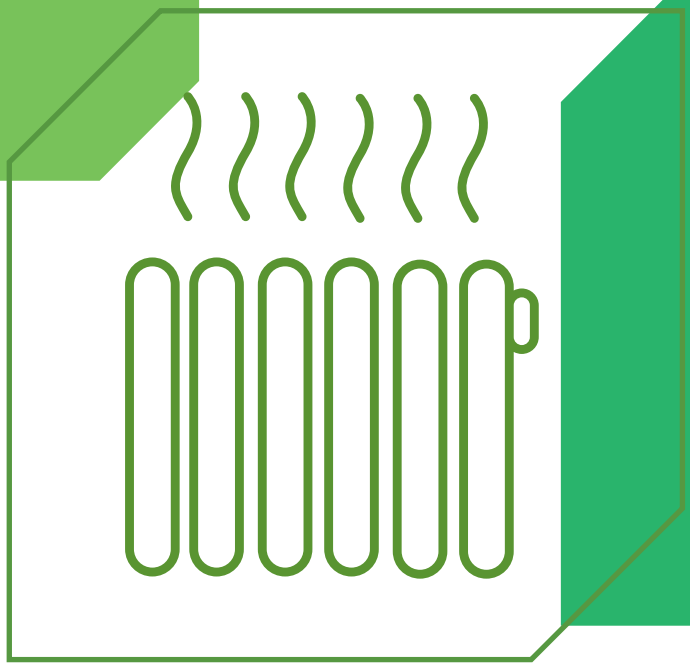

Le saviez-vous ?

- Chaque degré au-dessus de 19°C, **c'est 7% de facture de chauffage en plus**.
- Températures idéales de confort : **19-20°C dans le salon, 17°C dans les chambres, 19°C dans la cuisine, 21-22° dans la salle de bains**. Pas plus !

Les réflexes verts à adopter pour économiser l'électricité :

1 Éteindre les radiateurs quand on aère.

2 Dépoussiérer au moins une fois par an les radiateurs (et/ou les grilles des convecteurs) permet d'augmenter la température ambiante sans dépenser plus et améliore la qualité de l'air intérieur.

3 Jamais de meuble ni d'objet devant un radiateur ou un convecteur.

Fermer les rideaux la nuit (et surtout les volets, si votre logement en est équipé) pour conserver la chaleur.

4 Vérifier régulièrement l'étanchéité des fenêtres et des portes pour faire 3 à 5% d'économie d'énergie.

5 En cas d'absence quelques heures, diminuer la température de chauffage de quelques degrés (il suffit de l'augmenter au retour jusqu'à la température de confort).
En cas d'absence de plus d'une journée, mettre les appareils de chauffage en mode hors gel.

COMMENT RESTER AU FRAIS L'ETE ?

- **Fermer les volets** (si mon logement en est équipé, les stores et/ou les rideaux pour empêcher la réverbération du soleil et donc l'augmentation de la température intérieure du logement.
- **Vérifier que les aérations du logement ne sont pas bouchées** pour mieux évacuer l'air chaud à l'extérieur.
- **Profiter de la nuit pour aérer** et rafraîchir son logement.
- **Ouvrir deux fenêtres opposées** pour créer un courant d'air.
- **Installer des plantes vertes sur le bord des fenêtres** (et/ou sur le balcon) et les vaporiser d'eau régulièrement : elles contribuent à rafraîchir l'air.
- **Utiliser des rideaux ou des stores de couleur claire** pour refléter les rayons du soleil (les couleurs sombres les absorbent et donc font pénétrer la chaleur dans le logement).
- **Éviter,** s'il fait très chaud, d**'utiliser des équipements qui dégagent beaucoup de chaleur** (sèche-linge, lampe à halogène, four, écran d'ordinateur en veille…).
- En cas de très forte chaleur, **tendre un drap humide devant la fenêtre**.

EVITER LA POLLUTION DE L'AIR...

Le saviez-vous ?

- Sans ventilation, l'air intérieur est 4 fois plus pollué (et donc plus nocif) que l'air extérieur d'une grande ville ! La ventilation permet de renouveler l'air dans le logement afin d'évacuer les polluants (humidité, monoxyde de carbone, odeurs de cuisson, tabac, produits de bricolage...) ; elle est essentielle pour votre santé comme pour la durée de vie de votre logement et de ses équipements.

Les réflexes verts à adopter pour éviter de respirer un air pollué chez soi :

1 Ne jamais boucher les grilles de ventilation.

2 Nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air (avec un chiffon humide) et les bouches d'extraction (avec une éponge humide imbibée d'un peu de produit vaisselle).

3 Ouvrir chaque jour les fenêtres 5 à 10 minutes (en hiver, penser à couper le chauffage pendant ce temps-là).

4 Privilégier les produits d'entretien avec un écolabel, moins toxiques.

5 Éviter les tapisseries et les moquettes, qui emmagasinent toujours beaucoup d'acariens (ou privilégier ceux possédant un label GUT).

6 Éviter les chauffages d'appoint au fuel ou au kerdane, qui libèrent de l'humidité et du monoxyde de carbone très dangereux (en plus, le combustible coûte encore plus cher que l'électricité !).

Comment ça marche ?

L'air neuf est introduit par les entrées d'air des fenêtres ou des coffres de volets roulants des chambres et des salons (VMC simple flux) ou par des bouches de soufflage (VMC double flux). L'air pollué sort des pièces humides (cuisine, WC, salle de bains) par les bouches d'extraction. Ainsi, de l'air pur balaie tout le logement...

BIEN GERER SES DECHETS …

Le saviez-vous ?
Les trappes d'accès aux conteneurs de déchets (collecte sélective) se situent au rez-de-chaussée de chaque résidence. C'est là que vous devez déposer vos déchets après les avoir soigneusement triés (une poubelle mal triée… c'est une poubelle qui ne sera pas ramassée !).

Les réflexes verts à adopter pour bien gérer ses déchets :

1 **S'équiper d'une poubelle multi-bac** pour faciliter le tri au quotidien.

2 **Ne jamais laisser de sac poubelle à côté des conteneurs pour éviter d'attirer les rats et les insectes.**

3 **Tous les plastiques ne sont pas recyclables** : jeter les plastiques fins (films d'emballage, barquettes, pots de yaourt…) dans la poubelle ordinaire.

4 **Pour les encombrants et les déchets spéciaux** (polluants, médicaments, piles usagées…), **utiliser les dispositifs spécifiques mis en place par la Mairie**.

5 En faisant ses courses, **privilégier les produits réutilisables ou sans emballage** (ou avec le moins d'emballage possible), les grandes contenances, les emballages recyclables : moins de déchets, et de belles économies garanties.

Comment reconnaître les sigles ?

Cet anneau est le symbôle du recyclage. Les produits ou les emballages portant ce sigle sont recyclables. S'il comporte un chiffre à l'intérieur, celui-ci indique le pourcentage de matière recyclée que contient le produit.

Ce sigle figure sur 95% de nos emballages ... Il permet juste de reconnaître une entreprise partenaire du «Programme français de valorisation des emballages ménagers».
Il ne signifie pas que les produits sont recyclables.

Les produits certifiés NF Environnement ou écolabellisés présentent des impacts moindres sur l'environnement tout en conservant des qualités équivalentes à celles d'autres produits d'usage similaire.

Ne pas emboîter les déchets les uns dans les autres.

Il est interdit de jeter des objets plastiques qui ne sont pas des emballages

Ne pas jeter les ampoules dans les conteneurs à verre.

Les couvercles métalliques sont à mettre dans la poubelle jaune.

Les bouchons en liège et la vaisselle sont à mettre dans les ordures ménagères

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le saviez-vous ?
La biodiversité, est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des **milieux naturels** et des **formes de vie** (plantes, animaux, champignons…) ainsi que toutes les **relations et interactions** (coopération, prédation…) qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

La biodiversité à l'échelle de Clésence :

Clésence met en place certains dispositifs pour permettre de créer de la biodiversité aux pieds des logements.

- Préservation de l'eau
- Gestes écoresponsables : produits d'entretien respectueux de l'environnement (labels type NF Environnement, écolabel européen)
- Utilisation d'engrais naturels (compost, fumier)
- Interdiction de produits phytosanitaires, choix des semences adaptées,…
- Gestion différenciée, paillage…
- Compostage… (déchets verts, marc de café, feuilles mortes…)

Le Saviez-Vous ?

Clésence a contractualisé avec ses prestataires l'interdiction des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts.

Hirondelles : Comment veiller à leur protection ?

Les hirondelles sont protégés par la loi
Il est interdit de détruire leurs nids, oeufs ou poussins.
La sanction peut aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 9 000 € d'amende.

Il est possible d'aider les hirondelles à nicher en :

- leur **facilitant la recherche des matériaux** utilisés pour la construction du nid
- leur **offrant des surfaces** propices à la construction du nid
- **favorisant l'accès** des hirondelles rustiques à l'intérieur des granges, remises, garages, ...
- **apprenant à réduire les nuisances** liées aux fientes
- **remplaçant les nids détruits** lors d'un ravalement de façade par des nichoirs artificiels.
- achetant des fruits, légumes, produits laitiers ou de la viande à des **agriculteurs et des éleveurs locaux.**

Les chauves-souris :

Les chauves-souris sont toutes protégées par la loi.
Continuer à les aider et conserver leurs milieux de vie

Utiles à leur écosystème :
Au-delà de ces extraordinaires caractéristiques, **les chauves-souris sont utiles, voire indispensables, à leurs écosystèmes.**

+d'infos : www.picardie-nature.org

Chauves-souris Info et Nids d'hirondelles Infos : 03 62 72 22 59

La faune sauvage en Picardie : www.clicnat.fr

DES LÉGENDES À LA RÉALITÉ

Ces mammifères inoffensifs sont encore victimes d'accusations injustes :

- Dans les greniers, **elles ne rongent pas les câbles électriques**, ni les isolations
- Elles ne sont pas prolifiques
- Leur guano en Europe, **ne transmet aucune maladie**
- Et bien sûr, elles **ne s'accrochent pas dans les cheveux**

LES ESPECES INVASIVES ET ENVAHISSANTES

Le saviez-vous ?

- **Une espèce invasive, ou espèce envahissante**, est une espèce vivante exotique qui devient un agent de **perturbation nuisible à la biodiversité** autochtone des écosystèmes naturels ou semi naturels parmi lesquels elle s'est établie

La punaise de lit :

On peut en trouver à l'intérieur de maisons individuelles, d'immeubles d'habitation, d'hôtels... La propreté d'une habitation n'est pas un facteur évitant une infestation mais une bonne hygiène et une détection rapide permettent d'éviter les hyper-infestations.

Comment savoir si j'ai des punaises de lits dans mon habitation ?

- La présence de piqûres visibles sur la peau, souvent en rang d'oignon ou groupées
- Petites taches noires sur le matelas, les draps, le sommier ou les murs
- La présence de grandes et longues traces de sang sur les draps

Comment éviter une infestation par des punaises de lits ?

- Lorsque vous voyagez, inspectez éventuellement le lit de la chambre d'hôtel pour détecter la présence de punaise de lit.
- Soyez vigilant avant de rapporter des meubles et des matelas usagés. Veillez à inspecter minutieusement et à nettoyer ces articles avant de les installer dans votre maison.

Que faire si j'ai des punaises de lits chez moi ?
Afin d'établir un premier diagnostic, il convient de contacter Clésence.

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est présent en France depuis 2005, **il s'attaque aux abeilles et menace la pollinisation et la biodiversité du lieu où il se trouve.**
La taille du frelon asiatique, à pattes jaunes ou Vespa velutina est légèrement plus petite que celle du frelon endémique européen. **Il se distingue par son teint brun foncé et présente un abdomen avec un segment jaune orangé**.

En cas de doute sur la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient de contacter Clésence pour établir un diagnostic.

Le moustique tigre :

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses **rayures noires et blanches** présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. C'est un **moustique de petite taille** (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure.

1. Le reconnaitre
Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour
De petite taille, il mesure moins de 0,5 centimètres
Il est rayé blanc et noir

2. Prévenir sa prolifération
Détruire les lieux de ponte : vider puis retourner seaux, coupelles, vases...
Éliminer les lieux de repos du moustique en entretenant son jardin
Favoriser le développement de ses prédateurs : hirondelles, libellules...

3. S'en protéger
Porter des vêtements longs simples et clairs
Utiliser des répulsifs cutanés en suivant les précautions d'emploi indiqués
Utiliser des moustiquaires

Source : signalement-moustique.anses.fr

Les risques naturels recouvrent l'ensemble des menaces que représentent les phénomènes et aléas naturels et les dangers qu'ils font peser sur les populations, les ouvrages et les équipements. Plus ou moins violents, ces évènements naturels sont toujours susceptibles d'être dangereux.

La prévention des risques naturels consiste à s'adapter à ces phénomènes pour réduire, autant que possible leurs conséquences prévisibles et les dommages potentiels.

Elle complète la politique de protection civile (qui permet de gérer la crise lorsqu'elle survient) et la politique d'indemnisation des dommages.

Vous trouverez, dans ces quelques pages des conseils visant la prévention des risques naturels, de nombreuses informations pour développer votre connaissance : des aléas et des risques naturels, des règles de vigilance et des systèmes d'alerte, des bonnes pratiques et réflexes à adopter au quotidien et enfin, des moyens de se préparer aux situations d'urgence.

LES ALÉAS CLIMATIQUES

Réalisé à l'aide du site d'information :
www.gouvernement.fr/risques/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA CANICULE ...

Bon à savoir

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies:

- il fait très chaud,
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu,
- cela dure plusieurs jours.

Les réflexes à adopter :

1. **Buvez régulièrement** de l'eau sans attendre d'avoir soif.
2. **Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps** (au moins le visage et les avants-bras plusieurs fois par jour.
3. **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.**
4. **Evitez de sortir aux heures les plus cahudes et passez plusieurs heures par jour dans un endroit frais.**
5. **Evitez les efforts physiques.**
6. **Maintenez votre logement frais.** Fermez les fenêtres et volets la journée, ouvez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais.
7. **Pensez à donner des nouvelles régulièrement** à vos proches et dés que nécessaire, osez demander de l'aide.
8. **Consultez régulièrement la météo** pour vous informer.

Plateforme téléphonique "canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ouvert en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h.

LA SÉCHERESSE ...

Bon à savoir
Les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. Quand la sécheresse survient, des restrictions d'usage de l'eau peuvent être décidées par les préfets de département. Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau potable.

Les réflexes à adopter :

1. **Réparez toute fuite d'eau sans tarder.**
2. **Privilégiez les douches aux bains.**
3. **Installez des équipements sanitaires économes en eau.**

Pour tous les aléas climatiques et autres risques majeurs, retrouvez les consignes des autorités sur les réseaux sociaux officiels :
@gouvernementfr,
@Place_Beauvau,
comptes des préfectures et des autorités locales.

LES FEUX DE FORÊT ...

Bon à savoir
On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant, et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite. La dénomination vaut aussi pour les incendies qui touchent le maquis, la garrigue ou encore les landes.

Les réflexes à adopter :

1. **Ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas de mégots par la vitre de la voiture.**
2. **N'allumez pas de feu (à moins de 200 mètres de la forêt) même si vous pensez avoir pris toutes les précautions.**
3. **Ne faites pas de barbecue en forêt.**
4. Campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés.
5. **N'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés.**
6. **Respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse ...)**.
7. Si vous êtes témoin d'un départ de feu : à la moindre fumée, donnez l'alerte !
   - Prévenez rapidement les pompiers (18 ou 112 numéro européen) en leur donnant le plus de précisions possibles (localisation, moyens d'accès pour les secours ...)
   - Vous pouvez essayer d'éteindre un feu naissant à l'aide de la terre, du sable ou de l'eau.

   Attention ! Battre le feu avec des branchages peut conduire à sa propagation.
   - Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes.
   - A pied, recherchez un écran de protection (rocher, mur, butte de terre)

LES TEMPÊTES ...

Bon à savoir
On parle de tempête lorsqu'une perturbation atmosphérique (ou dépression) génère des vents dépassant 89 km/h (soit 48 nœuds - degré 10 de l'échelle de Beaufort). Ces vents violents s'accompagnent de fortes précipitations et parfois d'orages.

Les réflexes à adopter :

1. **N'allez pas chercher vos enfants.** Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire ou péri-scolaire.
2. Eloignez-vous des bords de mer et des lacs ; **stoppez toute activité de plein air.**
3. **N'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement.**
4. **Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision.**
5. **Rentrez les objets** susceptibles d'être emportés par le vent.
6. **Apportez une première aide à vos voisins**; prenez des nouvelles des personnes âgées ou handicapées.
7. **Informez-vous de la montée des eaux** dans les médias et sur le site de Vigicrues.
8. **Fermez les portes et les volets**.

GRAND FROID ...

Bon à savoir

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

Il existe 3 niveaux de vigilance «Grand Froid», ils sont établis par Météo France en fonction des températures : Jaune | Orange | Rouge

Les réflexes à adopter :

1 Ne pas faire :

- **Evitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.**
- **Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.**
- **Ne consommez pas d'alcool** : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- **Ne faites jamais fonctionner les chauffage d'appoint en continu**.
- **Evitez de sortir le soir, il fait plus froid.**

2 À faire :

- **Nourrissez-vous convenablement.**
- **Maintenez une température ambiante** de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxication au monoxyde de carbone, **faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assuez-vous du bon fonctionnement des ventilations**.

3

Si vous devez impérativement sortir :

- **Adaptez votre habillement** : couvrez les parties de votre corps les plus sensibles au froid (les pieds, les mains, le cou et la tête). **De bonnes chaussures permettent aussi d'éviter les chutes.**
- **En voiture, équipez-vous** d'une couverture, d'un téléphone et de vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- **Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15**.
- **Avec un enfant ou un nourrisson, habillez-les chaudement et couvrez-le le plus possible**. **Assurez-vous qu'il puisse bouger régulièrement pour se rechauffer.**

INONDATION ...

Bon à savoir

L'inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, quelle qu'en soit l'origine. L'expression recouvre les inondations dues aux crues des rivières, des torrents de montagne et des cours d'eau intermittents méditerranéens, aux remontées de nappe, aux ruissellements urbains et agricoles ainsi que les submersions marines au-delà des limites du rivage de la mer.

Les réflexes à adopter :

1 Si vous êtes dans une zone inondable, quelques précautions dès maintenant :

- **Mettez à l'abri les produits sensibles** (médicaments, produits chimiques)
- **Sécurisez les réseaux de gaz ou d'électricité** : identifiez où se trouve le disjoncteur et/ou les robinets d'arrêt de ces réseaux.
- Renseignez-vous auprès de la mairie sur les lieux d'accueil en cas d'évacuation.

2 Pendant l'inondation :

- **N'allez pas chercher vos enfants. Il**s sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire ou péri-scolaire.
- **N'entreprenez pas d'évacuation** sauf si vous en recevez l'ordre par les autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.
- **N'utilisez pas les équipements électriques** (ascenseurs, portes automatisées).
- **Restez chez vous ou évitez tout déplacement** dans les lieux touchés.
- **Installez-vous en hauteur** (étage des maisons, refuge en hauteur ...).
- **Gardez avec vous les produits indispensables** : eau, aliments, lait pour les nourrissons, médicaments ...
- **Informez-vous de la montée des eaux** dans les médias , sur le web et les réseaux sociaux.
- **Placez les produits toxiques en hauteur.**

3 Si vous êtes obligé de vous déplacer :

- **Soyez trés prudent. Respectez les déviations** mises en place.
- **Signalez votre départ et votre destination** à vos proches
- **Restez à l'écoute** des consignes des autorités publiques, suivez attentivement les conseils des sauveteurs qui vous proposent une évacuation.
- **Coupez le courant électrique,** actionnez les commutateurs par précaution.
- **Ne vous engagez pas à pied ou en voiture sur une voie immergée** ou dans un parking souterrain.

MON QUARTIER SoDA

SOLIDAIRE · DURABLE · ANIMÉ

by Clésence

C'EST QUOI ?

Favoriser les échanges, l'entraide et la convivialité

Engagée dans une politique de proximité depuis plusieurs années avec ses locataires, Clésence lance SoDA, un projet structuré et ambitieux visant à réunir habitants, collaborateurs, riverains et acteurs locaux dans des actions citoyennes.

Communication | 06 2022 | Photos © Clésence- istock | Impression impiC | Ne pas jeter sur la voie publique

Clésence

Groupe ActionLogement